

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

=====

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

=====

Travail – Justice – Solidarité

DECRET N°D/2015/ **035** /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

=====

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant Structure du Gouvernement ;

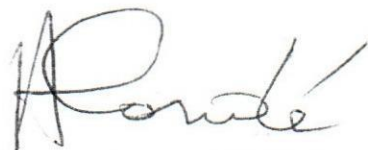
Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Mohamed Chérif DIALLO**, précédemment Ministre Conseiller auprès de la Mission Permanente de la République de Guinée à New York, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée, auprès de la République Italienne à Rome.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **10 MARS 2015** 2015



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

035
DECRET N°D/2015/ /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant Structure du Gouvernement ;

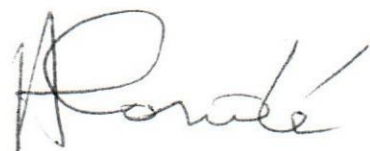
Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Mohamed Chérif DIALLO**, précédemment Ministre Conseiller auprès de la Mission Permanente de la République de Guinée à New York, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée, auprès de la République Italienne à Rome.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **10 MARS 2015** 2015



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

DECRET N°D/2015/035 /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant Structure du Gouvernement ;

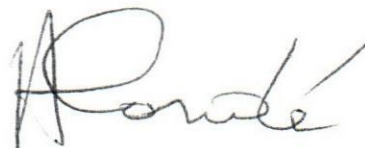
Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Chérif DIALLO, précédemment Ministre Conseiller auprès de la Mission Permanente de la République de Guinée à New York, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée, auprès de la République Italienne à Rome.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 10 MARS 2015 2015



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

DECRET N°D/2015/ ⁰³⁵ /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Chérif DIALLO, précédemment Ministre Conseiller auprès de la Mission Permanente de la République de Guinée à New York, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée, auprès de la République Italienne à Rome.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 10 MARS 2015 2015



Professeur Alpha CONDE